



Conditions générales de Tarification des Professionnels, Entreprises et Associations applicables au 1er janvier 2010

LES OPERATIONS BANCAIRES	p. 2-3
LES OPERATIONS BANCAIRES	p. 4
LES PACKS CONVENTIONS	p. 5
LES CARTES BANCAIRES	p. 6
LA BANQUE A DOMICILE	p. 7
LES OPERATIONS INTERNATIONALES	p. 8-12
LES CREDITS	p. 13
LES PLACEMENTS BANCAIRES	p. 14
LES PLACEMENTS FINANCIERS	p. 15-16
L'ASSURANCE IARD	p. 17
LES ARRETES DE COMPTES	p. 18



Pour tout renseignement complémentaire :

CCSO
Service QUALITE CLIENTELE
17 allée James Watt
BP 30112
33704 MERIGNAC CEDEX



LES OPERATIONS BANCAIRES

Tarifs exprimés en euros HT sauf cotisations et commissions non soumises

DATES DE VALEUR STANDARD : Personnes Morales,

Versement espèces :	J
Retrait espèces et DAB France :	J
Remise de chèques sur zone + hors zone :	J + 2 ouvrés
Paiement de chèques :	J - 1
Paiement de LCR :	J - 1
Virement :	
au crédit :	J
au débit :	J
Prélèvements	J

LA VIE DU COMPTE

Ouverture du compte	Gratuit
Changement d'adresse	Gratuit
Délivrance d'un RIB ou IBAN	Gratuit
Clôture de compte	Gratuit

LES CHEQUES

Mise à disposition de chéquier et de carnet de remises personnalisés	Gratuit
Remise de chèque (hors chèque payable à l'étranger)	Gratuit
Paiement d'un chèque	Gratuit
Chèques de banque :	12,00 par chèque
Opposition sur chèque : par lettre d'opposition	17,00 prélevé par an
Chèques revenus impayés (sauf motif sans provision) :	17,00 par chèque
Chèques revenus impayés pour motif sans provision	Gratuit

LES VIREMENTS

Réception d'un virement	Gratuit
Virement occasionnel :	3,90
Mise en place d'un virement permanent	Gratuit
Exécution d'un virement permanent	1,70 prix unitaire
Virement entre comptes d'un même titulaire dans nos livres	Gratuit
Virement unitaire Cap-Net Pro	0,75 par virement plus abonnement
Virement sur liste Cap-Net Pro	0,50
Virement valeur jour Cap-Net Pro	1,00 par virement valeur jour
Virements unitaire Cap-Visio Pro	0,75 par virement plus abonnement
Virements sur liste navette	2,50 (minimum 10) par virement
Virement support magnétique	0,90 par virement (non commercialisé)
Virement support télétransmission et cap-net trans	0,35 par virement
Virement support télétransmission accéléré	0,70 par virement

LES AVIS DE PRELEVEMENT

PRELEVEMENTS REMIS (crédit client)

Support papier :	3,57	Par prél
Support magnétique (plus commercialisé)	0,79	Par prél
Support télétransmission :		
Prélèvement ORDINAIRE	0,35	Par prél
Prélèvement ACCELERE	0,70	Par prél
Impayé sur prélèvement émis	12,00	Par prél
Mise en place d'autorisation de prélèvement	24,00	
Mise en place d'une autorisation de prélèvement Electricité, Gaz, Eau, Trésor	Gratuit	
Paiement d'un prélèvement	Gratuit	
Paiement d'un Titre Interbanacire de Paiement	Gratuit	
Opposition temporaire sur un prélèvement	Gratuit	
Opposition définitive sur un prélèvement	14,00	Par plèvement

LES INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

Chèques rejetés pour absence ou insuffisance de provision < 50 Euros :	30,00	forfait maximum pour l'ensemble des frais + récup frais recommandé
Chèques rejetés pour absence ou insuffisance de provision= ou > à 50 Euros :	50,00	forfait maximum pour l'ensemble des frais + récup frais recommandé
Frais de traitement exceptionnel : Compte débiteur non autorisé	8,00	maximum par opération- Plafond mensuel 160 € (20 opérations/mois)
Prélèvements rejetés pour absence de provision :		Les frais sont égaux au montant de l'ordre de paiement rejeté dans la limite d'un plafond de 20 €
Rejet de virement		
Lettre de relance Client débiteur (y compris loi Scrivener) :	30,00	par lettre
Lettres pour échéance de Prêt non approvisionnée ou passée à IAR :	40,00	par échéance
Procédure civile d'exécution- Avis à tiers détenteur- saisie attribution	129,00	
Opposition administrative	10,00%	du montant de l'opposition

LES AUTRES COMMISSIONS DE SERVICE

Changement d'adresse :	Gratuit	
Renseignements :		
- ponctuels sans rapatriement d'archives hors DSP	17,00	par recherche et par journée comptable :
- ponctuels avec rapatriement d'archives hors DSP	24,00	par recherche et par journée comptable (+ frais ECO ARC)
- destinés au contrôle des sociétés (audit)	108,70	



LES OPERATIONS BANCAIRES

Tarifs exprimés en euros HT sauf cotisations et commissions non soumises

- Droit d'accès « Informatique et Liberté »	4,57	Fixé par la loi
- Photocopie (administration fiscale ou renseignement) hors DSP	0,59	
Trésor de nuit :	91,47	par an
Dépôt de garantie clé trésor de nuit	243,92	
Lettre (confirmation, opérations diverses, attestations, relance autre que débiteur..)	30,00	
Requisition Judiciaire	Gratuit	
Envoi de fonds et de valeurs	22,58	
Correspondance guichet	32,61	par trimestre
Changement d'adresse non signalé, entraînant le retour du courrier (NPAI)	19,00	
Frais annuels d'ouverture de dossier administratif et d'actualisation de la situation client (juridique, financière, comptable, fiscale, patrimoniale)		
Professionnels, Associations	114,27	
Autres personnes morales	267,00	
Transfert produit d'Epargne à la concurrence :	95,00	par produit transféré
Envoi de chèquiers (ou autres) par la poste	5,77	par envoi + récupération des frais postaux
Compte sans mouvement :	108,00	par an
Actifs en déshérence :	95,00	par an
Duplicata de relevé de compte :	10,00	par mois demandé
Extrait de compte en agence	1,00	intermédiaire - délivré au guichet

REDEVANCE COFFRE (uniquement aux clients)

COFFRE "GARANTI" :		
- PETIT : jusqu'à 50 dm3	107,86	par an
- MOYEN : de 51 à 100 dm3	191,47	par an
- GRAND : de 101 à 300 dm3	459,03	par an
- TRES GRAND : > à 300 dm3	567,73	par an
COFFRE "NON GARANTI" :		
- PETIT : jusqu'à 50 dm3	32,61	par an
- MOYEN : de 51 à 100 dm3	57,69	par an
- GRAND : de 101 à 300 dm3	99,50	par an
- TRES GRAND : > à 300 dm3	166,39	par an
Dépôt de garantie	229,00	à la souscription



LES OPERATIONS DU PORTEFEUILLE

Tarifs exprimés en euros HT sauf cotisations et commissions non soumises

ESCOMPTE - (Conditions standard)

- Taux :	Consultez votre agence	
+ frais de dossier :	105	par an

COMMISSIONS GENERALES

COMMISSION DE SERVICE : Escompte, Encaissement, CAEDRI : CAEDRI : Crédit Après Expiration des Délais de Rejets d'Impayés (ex CAE)

- Support papier :	4,10	
- Support magnétique ou interne :	1,10	
- Support télétransmission :	0,49	

COMMISSIONS DE REMISE : Escompte, Encaissement, CAEDRI (1) :

- Support papier LCR	8,95	par remise
- Support magnétique	6,80	par remise
- Support télétransmission	4,18	par remise

COMMISSIONS DIVERSES

MINIMUM D'ESCOMPTE :

- par effet	7,50	(Non Taxable) Cette somme rentre dans le TEG si l'effet est supérieur à 762,25 €
- En jours :		12 jours

MAJORATIONS DIVERSES (pour l'escompte) :

- Majoration d'effet + 3 mois :	2,50%
- Prorogation :	1,00%

COMMISSION EFFETS REJETES :

- sans provision :	Les frais sont égaux au montant de l'ordre de paiement rejeté dans la limite d'un plafond de 20 €
- paiement partiel + autres motifs :	

DATES DE VALEUR STANDARD

Escompte	Lendemain de la remise, Minimum de jours : 12
Encaissement	4 jours calendaires après échéance, Minimum 12 jours après la remise

COMMISSIONS DIVERSES LIEES AU PORTEFEUILLE :

- Commission de prorogation :	15,80	par effet
- Impayés LCR	15,80	par effet
- Réclamé avant ou après présentation	15,80	par effet
- Retour physique BOR, LCR acceptée, impayée	15,80	par effet

COMMISSIONS DE CESSIION DE CREANCES "DAILY" :

Taux sur effet < à 90 jours ou sur effet > à 90% jours	Consultez votre agence	
Minimum d'agios	7,50	
- Mise en place d'une convention	70,00	
- Commission par créance cédée	5,80	par créance
- Commission de bordereau :	18,00	par bordereau
- Cessions notifiées - Commission de notification :	25,00	par créance
- Commission de prorogation	15,80	par créance
- Commission de modification	15,80	par créance
- Réclamé avant ou après présentation	15,80	par créance
- Créance impayée	17	



LES PACKS CONVENTIONS PROFESSIONNELS

Tarifs exprimés en euros HT sauf cotisations et commissions non soumises

PACK CONVENTION (1)

Pack Convention Cap Pro	16,64
Pack Convention Cap Pro Plus	20,82

PACKS NON COMMERCIALISES

Convention CAP-PROFESSIONNELS II ... par an à partir de :	185,78	Tarif annuel/ cotisation par produit payable par trimestre
Convention CAP-PRO SANTE...par an à partir de :	99,46	Tarif annuel/ cotisation par produit payable par trimestre

(1) sous réserve d'acceptation de votre dossier. Détails des prestations et services associés en agence.



LES CARTES BANCAIRES - PROFESSIONNELS

Tarifs exprimés en euros HT sauf cotisations et commissions non soumises

COTISATION CARTE

Cotisation carte Visa ELECTRON PRO	28,00	cotisation annuelle - Uniquement DAC
Cotisation Carte Visa PRO(débit différé)	46,00	cotisation annuelle - 1/2 tarif à partir de la 7ème carte
Cotisation Carte Visa PRO(débit immédiat)	38,00	cotisation annuelle - 1/2 tarif à partir de la 7ème carte
Cotisation CARTE Visa PREMIER PRO	126,00	cotisation annuelle - Droit d'entrée : OFFERT

COMMISSIONS DIVERSES

Opposition sur carte pour vol ou utilisation frauduleuse	Gratuit
Opposition sur carte pour perte	20,07
Demande de code confidentiel en cas d'oubli du porteur :	9,20
Réclamation non justifiée :	30,00
Réfection de carte (tout motif) :	Gratuit
Récupération frais de carte saisie dans un DAB :	40,00
Récupération frais carte saisie chez un commerçant :	155,00
Récupération frais demande d'auto. par FAX ou TELEX Banques Étrangères :	Frais réels

UTILISATION EN FRANCE (porteurs français)

Retraits d'espèces à votre agence	Gratuit
Retraits d'espèces aux DAB CCSO	Gratuit
Retrait d'espèces aux DAB d'une autre Banque	Gratuit
Achats en France	Gratuit

Cash Advance avec l'accord du Centre d'Autorisation

Réseau CCSO-Hors réseau CCSO

- CN/VISA 457 € / 7 jours glissants	
- VISA PREMIER 1500 € / 7 jours glissants	5€ + 1,90%(1)

UTILISATION EN FRANCE (porteurs étrangers) :

Cash Advance subordonné à l'accord du Centre d'Autorisation : montant maximum : 1500 € franco

UTILISATION A L'ETRANGER

Opérations Pays zone Euro :

Achats :	Gratuit (2)	
Retrait :		
- Carte Visa DAB/GAB (suivant les pays) :	Gratuit	max 600 euros / 7 jours glissants
- Carte Visa Electron DAB/GAB (suivant les pays) :	Gratuit	max 300 euros / 7 jours glissants
- Carte Visa Premier DAB/GAB (suivant les pays) :	Gratuit	max 1 500 euros / 7 jours glissants
Cash Advance :	5€ + 1,90%(1)	mêmes plafonds qu'en FRANCE

Opérations Pays hors zone Euro (2)

Achats :	2,9%(1)	
Cash Advance :	5€ + 2,90%(1)	mêmes plafonds qu'en FRANCE
Retrait :		
- Carte Visa DAB/GAB (suivant les pays) :		max 600 euros / 7 jours glissants
- Carte Visa Electron DAB/GAB (suivant les pays) :	3,05€ + 2,90%(1)	max 300 euros / 7 jours glissants
- Carte Visa Premier DAB/GAB (suivant les pays) :		max 1 500 euros / 7 jours glissants

(1) pourcentage sur le montant de l'opération



T P E - COMMISSIONS COMMERCANTS

Commission commerçant

Voir conditions en agence

Elle comprend un pourcentage + une commission fixe

DATE DE VALEUR

Date de Valeur de remise des factures : J

CONTRAT SIPS (paiement sécurisé sur Internet)

- Cout du logiciel	480
- Abonnement (par mois)	20
- Commission en euros (par opération CB)	0,15
+ commission commerçant à calculer	

(2) Application du cours du jour de présentation en compensation au Centre



BANQUE A DOMICILE - PROFESSIONNELS

Tarifs exprimés en euros HT sauf cotisations et commissions non soumises

CAP- NET PRO

Fonctionnalités comprenant :	13,95	
Réédition du code confidentiel	Gratuit	

CAP- NET BOURSE

Abonnement mensuel	1,00	abonnement CAP-NET PRO obligatoire
- Achat de titres en lignes directes et/ou OPCVM		sans limitation du nombre d'operations effectuées
- Vente de titres en lignes directes et/ou OPCVM		
+ Frais de bourse		réduction de 50% / courtage standard voir tarification bourse

CAP- MAIL

- Journalier :	10,17	abonnement mensuel
- Semaine :	5,98	abonnement mensuel
- Quinzaine :	1,79	abonnement mensuel
- Mois :	0,96	abonnement mensuel
- Mois : si option dans Cap Net	Gratuit	

CAP-COMPTE

- Journalier :	14,50	abonnement mensuel
- Quinzaine :	2,50	abonnement mensuel
- Mois :	Gratuit	

CAP-VISIO PRO

Abonnement mensuel consultation et transaction	13,95	par mois + Facturation opérateur
--	--------------	----------------------------------

CAP - NET TRANS

- Pour les clients qui ne disposent pas d'un outil de création de remises		
Saisie et Transfert d'opérations de LCR :	12,00	
Saisie et Transfert d'opérations de Virements :	12,00	
Saisie et Transfert d'opérations de Prélèvements :	12,00	
- Pour les clients qui disposent d'un outil de création de remises aux		
Transfert d'opérations de LCR :	12,00	
Transfert d'opérations de virements :	12,00	
Transfert d'opérations de Prélèvements :	12,00	
+ Services :		
Réception de relevé de comptes :	12,00	
Réception de relevés de LCR :	12,00	
Réception d'Impayés de LCR :	12,00	
Réception d'Impayés de Prélèvements :	12,00	
OFFRE COMPLETE	49,50	
+Gestion d'un stock de LCR		Service offert
+La création automatique de remise de LCR		Service offert
+Un historique des remises transmises ou enregistrées		Service offert

CAP - TRANS

Remises LCR	15,50	
Remises Virements :	15,50	
Remises prélèvements :	15,50	
Relevé de LCR :	15,50	
Relevé de compte :	15,50	
Impayés LCR:	15,50	
Impayés prélèvements :	15,50	
OFFRE COMPLETE :	60,00	

CERTIFICAT ELECTRONIQUE certeuope

CERTIFICAT ELECTRONIQUE	135,00	Abonnement annuel
-------------------------	---------------	-------------------



LES OPERATIONS INTERNATIONALES

Tarifs exprimés en euros HT sauf cotisations et commissions non soumises

OPERATIONS DEVISES

ACHAT / VENTE DES BILLETS DE BANQUE :

Commission d'échange ou de change		3%	
	Mini :	7,50	Minimum sur commande inférieure à 250 €. Au-delà 3%. Pas de maxi
VERSEMENT OU RETRAIT SUR UN COMPTE EN DEVISES DE MEME NATURE DE BILLETS DE BANQUE EN MONNAIES "OUT"		3%	du montant versé ou retiré en devises

ACHAT / VENTE DES CHEQUES DE VOYAGE (Traveller's Chèques) :

Pas de négociation au guichet de chèques de voyage

RACHAT DE TC PAR LE CCSO EN EUROS		Gratuit	
- autres monnaies		3%	
	Mini :	7,50	pas de maximum
VENTE DE TC PAR LE CCSO EN EUROS et autres devises		3%	
	Mini :	7,50	

COMMISSIONS DE CHANGE SUR ACHAT / VENTE DE DEVISES

Commissions de base à percevoir systématiquement sur toutes opérations

COMMISSION DE CHANGE

- jusqu'à 75 000 € :		0,05%	
- de 75 000 € à 150 000 € :		0,025%	les taux s'appliquent sur chaque tranche de montant : Non taxable
- supérieur à 150 000 € :		0,125%	
	Mini :	15,25	pas de maximum

FRAIS DOSSIER SUR ACHAT/VENTE A TERME DE DEVISES

Produit de couverture de risque de change		71,76	perçue en sus de la commission de change.
Prorogation		71,76	
Frais de levée anticipée		35,88	levées anticipées - report d'échéance



LES OPERATIONS INTERNATIONALES

Tarifs exprimés en euros HT sauf cotisations et commissions non soumises

OPERATIONS IMPORT - LES TRANSFERTS A DESTINATION DE L'ETRANGER

VIREMENTS SEPA

VIREMENTS en euros à destination d'un pays de la zone SEPA (28 pays de l'Union Européenne ainsi que l'Islande, le liechtenstein, la norvège). (ordre papier ou banque à distance) **3,90** sans limite de montant, dans le cas d'un virement SEPA les frais sont uniquement en mode SHARE (1)

AUTRES TRANSFERTS vers l'étranger (1) ou CHEQUES présentés sur une banque étrangère en € ou en devise

COMMISSION DE TRANSFERT (ordre papier ou banque à distance)

- jusqu'à 75 000 € : **0,12%**
- de 75 000 € à 150 000 € : **0,06%**
- supérieur à 150 000 € : **0,03%**

les taux s'appliquent sur chaque tranche de montant transféré nécessitant un suivi particulier

Minimum de perception

20,00 pas de maximum

COMMISSION DE DOSSIER (SWIFT inclus) :

17,94

POUR LES TRANSFERTS, FRAIS SUPPLEMENTAIRES :

FRAIS D'INTERVENTION SUR TRANSFERT **17,94** erreur du fait du client, intervention pour information complémentaire

FRAIS DE CORRESPONDANTS : en cas de mode OUR **0,12%**

15,55 montant minimum

Frais de CONFIRMATION PAR COURRIER OU FAX **17,94**

COMMISSION DE CHANGE SUR ACHAT DE DEVISES : voir "Commissions de change sur achat/vente de devises"

EFFETS IMPORT LIBRES (sans document) et CHEQUES IMPORT RECUS POUR ENCAISSEMENT

HT

RECOUVREMENT DES FRAIS

Commission d'encaissement (*)

0,15%

Si la lettre de remise prescrit "vos frais à la charge du tiré". Ils seront également réclamés au tiré.

Si deux banques interviennent en France, dans une même remise, voir "intervention de deux banques en France dans un crédit documentaire Export".

par effet

mini 31,00

maxi 230,00

Présentation à l'acceptation

31,00 par effet

Frais de prorogation

31,00 par effet

Frais de retour impayé

- non protesté

31,00 par effet / chèque

- protesté

45,00 par effet / chèque + frais de protêt

Commission de souffrance (bon à payer tardif) :

0,05% par effet

mini 30,00

maxi 230,00

10 jours après échéance

15 jours après réception pour les effets à vue

Frais de port et câble

12,50 par effet / chèque ou 150% du tarif réel

Travaux exceptionnels

12,50 + refacturation au réel

DATE DE VALEUR

Débit Client : **J - 2 ouvrés de date d'exécution**

(*) Commission de transfert, de dossier, de change (en plus)

voir "Commissions de change sur achat/vente de devises" et "Transfert vers l'étranger"

REMISES DOCUMENTAIRES (Import)

En cas d'intervention de deux banques en France dans une opération d'encaissement en provenance de l'étranger voir "Remises documentaires – Import –"

FRAIS SUPPORTES PAR LE TIRE

Commissions de dossier, de transfert et de change voir "Commissions de change sur achat/vente de devises" et "Transfert vers l'étranger"

Si les instructions de la banque remettante précisent "vos frais à la charge du tiré", ils seront réclamés au tiré en plus des frais ci-dessus,

En cas de refus de nos frais (et/ou des frais réclamés par le correspondant) par le tiré :

- si la remise précise que les frais ne peuvent pas être abandonnés, ils seront quand même déduits du paiement (ou refusés), mais l'effet/les documents seront retournés au remettant ou remis à sa disposition.

- si la remise ne précise pas que ces frais ne peuvent pas être abandonnés, ils seront déduits du paiement (ou refusés) et l'effet/les documents délivrés au tiré.

Les commissions (mais non les frais) sont doublées si le remettant est un particulier ou une société.

Commission d'encaissement ou d'acceptation et retour

0,02 Par paiement

mini 80,00

maxi 830,00



LES OPERATIONS INTERNATIONALES

Tarifs exprimés en euros HT sauf cotisations et commissions non soumises

OPERATIONS IMPORT (suite)

Commission de souffrance (éventuellement)	0,10%	Par mois ou fraction de mois : La période de souffrance commence 15 jours après réception de la remise (pour les remises payables à vue) ou 10 jours après l'échéance. Cette commission s'ajoute à la commission d'encaissement
	mini 75,00	
	maxi 830,00	

OPERATIONS SUR MARCHANDISES

Bons de cession	0,10%	Endos d'avis d'arrivée ou établissement d'une lettre de mise à disposition du tiré ou de son transitaire)
	mini 100	Sans maximum
Emmagasinage de marchandises :	0,50%	
	mini 400,00	Sans maximum
FRAIS DE PROROGATION :	55,00	
FRAIS DE RETOUR DE REMISE : impayés non protesté	55,00	par effet
FRAIS DE RETOUR DE REMISE : Impayés protestés + frais de protêt :	100,00	par effet
FRAIS DE PORT ET DE CABLE :	12,50	ou 150 % du tarif réel
DATES DE VALEUR		débit client : J-2 ouvrés de date d'exécution

INTERVENTION DE DEUX BANQUES EN FRANCE EN MATIERE DE REMISE EN PROVENANCE DE L'ETRANGER	Lorsque deux banques interviennent successivement dans le processus d'encaissement d'une remise en provenance de l'étranger, la deuxième banque intervenante n'étant que la banque domiciliataire du débiteur français, elle n'est pas autorisée, dans le cas où son client refuse de supporter les frais et commissions, à déduire ceux-ci de son règlement à la première banque en France qui a reçu cette remise de l'étranger. Le règlement en faveur de cette première banque intervenante doit lui être effectué par la deuxième pour le montant intégral de la remise majoré éventuellement des frais qu'elle avait en outre réclamés soit pour son propre compte soit pour le compte de son mandant, s'ils ont été payés par le débiteur français.
---	--

LES CREDITS DOCUMENTAIRES (Import)

Ouverture Crédit irrévocable :	0,25%	Par trimestre indivisible En cas d'augmentation du crédit ou de prorogation au-delà de la date couverte par la commission d'ouverture, une nouvelle commission d'ouverture proportionnelle sera perçue. Si le montant du crédit est "environ", la commission est calculée sur 110 % du montant. Si le montant du crédit s'entend "5% en plus ou en moins", sur 105 % et ainsi de suite,,
	mini 95,00	Pas de maximum
CREDOC EUROPE (Zone Euro) : Frais de dossier (Swift)	31,00	Forfait
CREDOC Autre zone : Frais de dossier	40,00	Forfait
Commission d'amendement :	90,00	Voir commentaire "Ouverture Crédit irrévocable",
Levée de documents :	0,125%	
	mini 90,00	
	pas de maxi	
Commission de risque ou commission d'acceptation :	0,10%	
	mini 90,00	pas de maximum
Bons de cession :	0,10%	
	mini 85,00	pas de maximum
DATE DE VALEUR		Débit client : J - 2 ouvrés de date de règlement



LES OPERATIONS INTERNATIONALES

Tarifs exprimés en euros HT sauf cotisations et commissions non soumises

OPERATIONS EXPORT - LES TRANSFERTS EN PROVENANCE DE L'ETRANGER

VIREMENTS SEPA en provenance de l'Espace Economique Européen

En Euros et en couronnes suédoises, des 28 pays de l'Espace Economique **Gratuit**

AUTRES RAPATRIEMENTS en devises ou hors zone euro (1)

Virements en euros hors zone euro et virements en devises hors zone euro et zone euro. **20,33**

POUR TOUS LES RAPATRIEMENTS, FRAIS SUPPLEMENTAIRES :

FRAIS D'INTERVENTION OU DE SUPPRESSION D'ORDRE **17,94** erreur du fait du client, intervention pour information complémentaire
 COMMISSION DE CHANGE SUR ACHAT DE DEVISES : voir "Commissions de change sur achat/vente de devises"
 DATE DE VALEUR débit client : **J - 2 ouvrés de date d'exécution**

CHEQUES - TRAVELLER'S CHEQUES (Export) payables à l'étranger

Tous les chèques en provenance de l'Afrique sont présentés en CAE. Opérations

CHEQUES :		
S B F (sauf bonne fin)		
- Chèque en € ou en devises SBF :		0,12% SBF uniquement avec une ligne d'autorisation, sinon le chèque sera pris en
	minimum	17,94
	maximum	137,54
C A E (crédit après encaissement)		
Chèque en € ou en devises CAE		0,30%
	minimum	17,94
	maximum	137,54
Frais de port et câble sur chèques en CAE et retours d'impayés		14,95 minimum + frais réellement engagés
Traveller's Chèques en devises		15,55 par remise (à l'exclusion des TC négociés au guichet)
Commission de change (en plus) :		voir "commission de change achat / vente devises"
Chèque revenant impayé :		36,48

EFFETS - (Export)

EFFETS : C A E

Commission d'encaissement :		0,10%
	mini	23,00
	maxi	150,00
Présentation à l'acceptation		31,00
Commission de change :		voir "commission de change achat / vente devises"
Opérations diverses de portefeuille (par effet) :		31,00
(avis de sort, acceptation, prorogation, changement de domiciliation, effet revenant impayé)		
Frais de port et câble		12,50 ou 150 % du tarif réel

DATES DE VALEUR (Export)

ENCAISSEMENT CAE

Chèques tirés sur l'Afrique quelle que soit la devise **J+3 jours calendaires de date de règlement reçu**

ENCAISSEMENT SBF

Chèques, Traveller's chèques

Libellés dans la monnaie du pays :

Espace Economique Européen USA et Canada **10 jours calendaires de date de remise**

Autres pays et devises **20 jours calendaires de date de remise**

(1) Les banques intermédiaires peuvent déduire des frais, conformément aux instructions de partage de frais données par la banque émettrice : "OUR" - "BEN" - "SHARE".

Mode "OUR" : tous les frais à la charge du donneur d'ordre, y compris ceux de la banque du bénéficiaire

Mode "BEN" : tous les frais à la charge du bénéficiaire

Mode "SHARE" : les frais du CCSO à la charge de son client donneur d'ordre, les frais à l'étranger à la charge du bénéficiaire



LES OPERATIONS INTERNATIONALES

Tarifs exprimés en euros HT sauf cotisations et commissions non soumises

OPERATIONS EXPORT (suite)

REMISES DOCUMENTAIRES (Export)

Nos frais et commissions sont à la charge du client, sauf instruction de sa part de les faire supporter par le tiré étranger et si ce dernier accepte. □

Encaissement ou acceptation et retour :

	0,20%	
mini	50,00	par effet
maxi	500,00	

OPERATIONS DIVERSES DE PORTEFEUILLE :

(avis de sort, acceptation, prorogation, changement de domiciliation)

Remise revenant impayée

31,00 par opération

Frais de port et de câbles :

12,50 ou 150 % du tarif réel

DATE DE VALEUR

J = date de réception des fonds

Crédit client : J + 3 j. ouvrés

LES CREDITS DOCUMENTAIRES (Export)

Commission de notification :

0,10%

Si le montant du crédit est "environ" la commission est calculée sur 110% du montant. Si le crédit s'entend "5 % en plus ou en moins" sur 105 % du montant et ainsi de suite.

mini	90,00
	52,00

Commission de transmission :

52,00

Paiement :

52,00

Crédit utilisable chez une autre banque, mais documents présentés par notre intermédiaire.

Levée de documents : Si documents réguliers

0,15%

mini	106,00
------	---------------

Levée de documents : Si documents irréguliers

0,25%

mini	175,00
------	---------------

Frais de port et de câbles :

12,50 ou 150 % du tarif réel

Confirmation :

Barème par pays de la banque confirmatrice

Commission d'acceptation ou paiement différé :

0,15%

par mois ou fraction :
perçue sur les crédocs utilisables par acceptation ou paiement différé
Le taux de la commission d'acceptation ou de paiement différé et le minimum peuvent être majorés pour certains pays.

mini	110,00
------	---------------

Commission de transfert du crédit :

0,15%

perçue sur les crédocs transférables lorsque le bénéficiaire nous demande de transférer le crédit à un second bénéficiaire

mini	165,00
------	---------------

Commission d'amendement :

70,00

DATES DE VALEUR

Crédit client Date de réception du paiement + 3 j. calendaires

GARANTIES INTERNATIONALES :

	1 à 2%	par an
Minimum par trimestre :	85,00	
+ frais de rédaction de l'acte :	160,00	
- Frais d'avenant :	60,00	



LES CREDITS - PROFESSIONNELS, ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS

Tarifs exprimés en euros HT sauf cotisations et commissions non soumises

PRETS PRO ET ENTREPRISES (Immobiliers et Divers)

Taux fixe			- Possibilité transformation en taux fixe irréversible
		Consultez votre Agence	
Taux révisable annuellement à date anniversaire			- Possibilité transformation en taux fixe irréversible sur TME + marge - Paiement frais de dossier lors du changement de taux : 3 % sur le capital restant dû - Mini 191,18 HT (225 HT) - Maxi 777,55 HT (900 HT)
Frais de dossiers			
	DEBLOCAGE EN UNE SEULE FOIS	1,20%	
	Mini	290	
	DEBLOCAGES FRACTIONNES	1,40%	
	Mini	290	
Frais main levée hypothèque et/ou nantissement FDC		180	+ Récupération frais d'acte si frais supplémentaires réclamés par le notaire
A. D. I. (facultative)			
Assurance décès, invalidité, incapacité			
Assurance décès			
Indemnités de remboursement anticipé		3 %	décomptés sur le capital restant dû

ARGENTIS-EXPERT

Taux :	T M E + 2	A partir de 3000 euros
Frais de dossier	45,7	par an

ESCOMPTE ET CAISSE

ESCOMPTE - (Conditions standard)		
- Taux :	Consultez votre agence	
+ frais de dossier :	105	par an
CAISSE - (Conditions standard)		
- Taux :	Consultez votre agence	
+ frais de dossier :	105	par an

NB : En cas d'escompte + caisse, il ne sera prélevé que 130,00 €

WARRANTS

Forfait	285,00
----------------	---------------

AUTRES FRAIS SUR OPERATIONS DE CREDIT

Lettres aux donneurs de caution : par dossier même s'il y a plusieurs cautions :	64,00	par an
- Commission de vérification cadastrale et hypothécaire	76,54	par recherche et par bien
- Frais de mainlevée d'hypothèque	170,00	
- Frais de nantissement	174,25	
- Frais d'enregistrement	125,00	
- Commission de confirmation de crédit :	1,00%	(non taxable) par an et par confirmation
Minimum par trimestre :	35,00	
- Commission d'engagement : minimum	1,25%	(non taxable) par an ; pris par trim d'avance sur l'autorisation
- Commission de non utilisation : minimum	1,25%	(non taxable) par an sur la part non utilisée
Cautions et avals	2%	par an ; Non Taxable
	Mini	29 par trimestre
+ Frais de rédaction de l'acte :		
- caution simple :	40,00	marchés, loyers
- caution complexe :	90,00	fournitures, passif, imposition contestée, prêts
Frais d'avenant :	25	
Modification des conditions de prêts (taux et durée) :	1,20%	- Frais de dossier standard calculés sur le capital restant dû
	Mini	290,00
Avenant sur contrat (ADI, intitulé etc,,)	60,00	- Forfait par contrat
+ Frais de rédaction de l'acte :		
- caution simple :	40,00	marchés, loyers
- caution complexe :	90,00	fournitures, passif, imposition contestée, prêts
Frais d'avenant :	25	
Modification des conditions de prêts (taux et durée) :	1,20%	- Frais de dossier standard calculés sur le capital restant dû
	Mini	290,00
Taux de base CCSO :	8,75%	depuis le 30/11/2006



LES PLACEMENTS BANCAIRES

BONS DE CAISSE

Montant minimum à l'émission : 6 000 euros

émission obligatoire en mois entier

Durée minimum : 1 mois

exemple : 8 mois = admis

8 mois et 10 jours = interdit

Taux d'intérêts : EURIBOR de la durée moins une marge

COMPTES A TERME

Montant minimum à l'émission : 6 000 euros

remboursement anticipé : Pénalité de 0,50 % sur le taux .

Durée minimum : 1 mois

correspondant à la durée effectivement courue seulement sur le compte à
les avances sur comptes à terme sont interdites.

Possibilité en mois fractionné

exemple :1 mois et 10 jours admis

remboursement partiel ou total ; Remboursement en mois entier

Taux d'intérêts : EURIBOR de la durée ou EANIA moins une marge

COMPTE A PREAVIS

Montant minimum à l'émission : 6 000 euros

Idem comptes à terme

Taux d'intérêts articulés sur l'EONIA ou l'EURIBOR moins une marge

CERTIFICATS DE DÉPÔT NEGOCIABLES

De 10 jours à 1 an.

EPARGNE REGLEMENTEE

LIVRET A

PERIODE	TAUX	Caractéristiques et seuils actuels
01 08 08 / 31 01 09	4,00%	montant maximum : 76500 euros
01 02 09 / 30 04 09	2,50%	montant Minimum : 10 euros
01 05 09 / 31 07 09	1,75%	
A partir du 1er août 2009	1,25%	

EPARGNE NON REGLEMENTEE

COMPTE / LIVRET CCSO

PERIODE	TAUX	Caractéristiques et seuils actuels
15 03 99 / 31 07 99	2,50%	
01 08 99 / 31 07 00	2,00%	
01 08 00 / 14 09 00	2,50%	versement minimum : 10 euros
15 09 00 / 31 05 03	2,75%	solde minimum : 10 euros
01 06 03 / 31 07 03	2,50%	
01 08 03 / 31 08 05	2,00%	
01 09 05 / 31 01 06	1,75%	
01 02 06 / 31 07 06	2,25%	
01 08 06 / 31 01 08	2,50%	
01 02 08 /31 07 08	3,00%	
01 08 08/31 01 09	4,00%	
01 02 09 / 30 04 09	2,50%	
01 05 09 / 31 07 09	1,50%	
à partir du 1er août 2009	1,00%	



PLACEMENTS FINANCIERS

Tarifs exprimés en euros HT sauf cotisations et commissions non soumises

COURTAGE & FRAIS - OPERATIONS SUR EURONEXT

ORDRES PASSES EN AGENCE

Commentaires

Commission fixe :	5,00	
Commission ad-valorem :		
- Actions et assimilées montant < ou = à 2000 euros - Comptant	1,50%	
- Actions et assimilées montant > à 2000 euros - Comptant	1,30%	
- Obligations :	1,80%	(y compris obligations convertibles)
Facturation minimale :	15,00	
Commission de modification sur ordre limité	10,94	

ORDRES PASSES CAP-NET BOURSE

Commission fixe	5,00	
Commission ad-valorem :	-50% sur	+ abonnement CAP-NET ou CAP NET PRO obligatoire
- Obligations :	commission	
- Facturation minimale	ad valorem	

DATES DE VALEUR

ACHAT AU COMPTANT	J+3	J = jour ouvré de transaction
VENTE AU COMPTANT	J+5	J = jour ouvré de transaction

COURTAGE & FRAIS - BOURSE ETRANGERE

COURTAGE APPLIQUE AUX PARTICULIERS NON GERES

TOUS PAYS

Courtage du brooker étranger	2,2%	
+	147,71	minimum
Commission CCSO		

DROITS DE GARDE :

TARIFS STANDARD POUR TITRES, VALEURS ET OR

1. Gestion administrative

- par contrat-titres et par an :	20,00
----------------------------------	-------

2. Une commission proportionnelle :

Tranche	
< ou = à 10 000	0,61%
10 000,01 à 15 000	0,45%
15 000,01 à 75 000	0,30%
75 000,01 à 150 000	0,20%
> 150 000	0,16%

3. Perception à la ligne :

- la ligne pour les valeurs inscrites en Euroclear France	5,11	minimum = 20 €
- la ligne pour les valeurs non inscrites en Euroclear France.	11,20	
- la ligne pour les valeurs étrangères en dépôt à l'étranger.	151,20	

4. Mise en dépôt :

- la ligne lors du dépôt de titres non cotés et non encore référencés,	250,00
--	--------

EXONERATION TOTALE pour tout dépôt de titres effectué en cours d'année.

MAJORATION DU TARIF STANDARD DE 100% pour comptes usufuit/nue

MINORATION DU TARIF STANDARD DE 50 % pour les mineurs.

Les droits de garde sont calculés sur la valeur du portefeuille au 31 décembre et sont perçus pour l'année à courir.

Conformément à l'article 314-76 du règlement de l'AMF, le CCSO se tient à la disposition des investisseurs pour tout complément d'information.

OPERATIONS DIVERSES

Centralisées et Domiciliées.

Non domiciliées	2,0%
- souscription	19,39
	maximum 88,63
- attributions par opération	19,39
- opérations diverses y compris transfert de titres	30,10
Souscription OPCVM concurrence	4%
	minimum 60,00
Souscription obligation (sauf OAT)	25,08



PLACEMENTS FINANCIERS

Tarifs exprimés en euros HT sauf cotisations et commissions non soumises

Transfert de valeurs dans une autre banque (par ligne) :		10,00
	minimum :	110,00
Relevé ISF		59,00

DIVERS

TITRES SOUS DOSSIER : Valeurs domiciliées ou non		
TITRES SOUS DOSSIER : Valeurs étrangères inscrites en Euroclear		3%
TITRES SOUS DOSSIER : Valeurs étrangères non inscrites en Euroclear		
	maximum	50,17

TRANSACTIONS SUR L'OR

Commission Achat/vente :		1,50%
	minimum	30,5
Taxes/vente :		8,00%



ASSURANCE - IARD

Tarifs exprimés en euros HT sauf cotisations et commissions non soumises

SECURIS - PROFESSIONNELS

EN CAS DE PERTE OU VOL :

UTILISATION FRAUDULEUSE : CHEQUES ET CB

22,50

cotisation prélevée trimestriellement

+ divers services voir Directives et notes



ARRETES DE COMPTES - PROFESSIONNELS, ENTREPRISES & ASSOCIATIONS

Tarifs exprimés en euros HT sauf cotisations et commissions non soumises

Intérêts débiteurs(1) calculés en fonction du taux de base ou autre index, augmenté de la majoration. Calculés en devises en fonction du taux Journalier de la devise, augmenté de la majoration.

ARRETE DE COMPTE TRIMESTRIEL	TARIF HT	
Commission de découvert	0,08%	par mois non taxable, sur le plus fort découvert de chaque mois de la période d'arrêté.
Commission d'immobilisation	3%	par mois non taxable, du montant du plus fort découvert de chaque mois, si le fonctionnement du compte n'a pas fait apparaître de position créditrice pendant la période d'arrêté
Commission d'arrêté trimestriel	0,25	Commission perçue pour chaque écriture enregistrée
	mini 15,00	par arrêté
	maxi 90,00	par arrêté
Commission de tenue de compte	96,00	
- Édition du décompte d'agios - par arrêté	4,90	Globalisé dans la commission de tenue de compte qui est unique mini 65,70 euros
- Édition de l'échelle - par arrêté	11,90	
- Frais de tenue de compte - maximum par mois	15,20	
Commission sur opérations		
- de mouvement :	0,30%	calculé sur le total des écritures passées au débit du compte sur le trimestre
- de dépassement :	1,00%	

(1) les intérêts sont calculés trimestriellement en tenant compte du nombre de jours exacts sur la base d'une année.